Sambreville Recrute
Année scolaire 2021/2022

CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT DE CHARGE(E) DE COURS EN IMMERSION ANGLAIS ET/OU NEERLANDAIS

Service ENSEIGNEMENT

enseignement@commune.sambreville.be

☏ 071/260.253 - 254

CONTACTS

Immersion anglais
Mme Sylvie BURTON
Directrice f.f.
☏ 0498/87.66.96
ec003035@adm.cfwb.be

Immersion néerlandais
Mme Isabelle VASAMULIETTE
Directrice.
☏ 071/77.17.82
Ec003039@adm.cfwb.be

Nombre de postes : Constitution d'une réserve de recrutement.

Catégorie de métier : Enseignant(e) disposant d'une connaissance parfaite et active de l'anglais et/ou du néerlandais et maîtrisant correctement le français.
Si possible « Native speaker ».

Durée du contrat : Du **01/09/2021** au **30/06/2022** ou selon l'intérim à assurer.

Secteur d'activité : Enseignement fondamental communal ordinaire.

Lieux de travail – anglais

Ecole maternelle communale d'Auvelais
(Seuris)
Avenue du Cimetière, 18 – 5060 Sambreville

Ecole primaire communale d'Arsimont
Rue des Ecoles, 1 – 5060 Sambreville.

Lieu de travail – néerlandais

Ecole fondamentale communale de Keumiée
Rue Léopold Lebrun, 2 – 5060 Sambreville.

Votre fonction : Instituteur(trice) chargé(e) du cours d'immersion en anglais. Enseignement des cours généraux en anglais.

Instituteur(trice) chargé(e) du cours d'immersion en néerlandais. Enseignement des cours généraux en néerlandais.

Expérience(s) professionnelle(s) : Avoir une expérience dans l'enseignement, voir dans l'enseignement en immersion, ou avoir une expérience particulière en anglais ou en néerlandais.

Formation : Diplôme d'instituteur(trice) maternel(le) et/ou primaire, Diplôme de régent ou de licencié en langue, traduction, Le C.A.P. et le Certificat de connaissance approfondie d'une langue en vue de l'enseignement de cours en langue d'immersion.

Description libre : Etre prêt(e) à créer des outils pédagogiques. Bonnes capacités organisationnelles. Aptitude à travailler en équipe, à se concentrer.

Votre contrat : Type primaire : 12/24 périodes/semaine.
Type maternelle : 13/26 périodes/semaine.

Le Directeur général,

Xavier GOBBO

Le Député Bourgmestre,

Jean-Charles LUPERTO